



Certificat d'Expertise de contentieux judiciaires et d'assurance en masso-kinésithérapie

EFOM Boris Dolto

PROGRAMME 2011/2012

Responsable de la formation : M. Roland ROCTON

Objectif :

L'EFOM propose une formation pour acquérir, en plus de la compétence professionnelle proprement dite, celle qui est nécessaire pour présenter sa candidature à l'inscription sur les listes :

- d'experts judiciaires agréés auprès des Tribunaux,
- d'experts agréés par le Tribunal des Affaires de Sécurité Sociale (T.A.S.S.) pour les litiges concernant la nomenclature de la Sécurité Sociale,
- des compagnies d'assurance en qualité de conseiller technique expert en kinésithérapie.

Programme :

- rappels et actualisation des notions de droits en France,
- sources du droit civil et administratif français,
- le code de santé, le code de la sécurité sociale,
- la recherche bibliographique pour une expertise, et leur utilisation, et la technique de rédaction du rapport,
- la communication verbale lors d'une audience au tribunal,
- les règles de l'arbitrage et le rapport.

Validation :

- épreuve écrite anonyme en fin de session portant sur les connaissances acquises durant la formation,
- rédaction d'un rapport d'expertise sur une affaire jugée,
- soutenance devant un jury de magistrats, d'avocats et d'experts.

Méthode pédagogique :

L'ensemble de la formation comprend un certain nombre de cours sur les textes juridiques qui doivent être compris tant sur le fond que sur la forme par les experts, puis en travaux dirigés. Vous rencontrerez des experts, des avocats, des magistrats, qui feront part de leur expérience, de leur vécu et de ce qu'ils attendent des Experts kinésithérapeutes.

Le diplôme ne confère pas le titre d'Expert Judiciaire, qui est délivré uniquement par les Cours d'Appel. En revanche ce diplôme garantit que son titulaire maîtrise les principes directeurs du procès et détient une culture juridique générale suffisante, ce qui est de nature à faciliter l'inscription sur les listes d'experts.

Pour les personnes qui désireraient postuler comme Expert Judiciaire auprès des Tribunaux, il est rappelé que outre les critères de connaissances et de compétences, il est habituel (règle non écrite) de prendre les personnes qui ont une maturité professionnelle affirmée. Nos jeunes collègues peuvent donc suivre la formation, mais ne peuvent avoir les mêmes exigences que leurs aînés.

Nombre de places limité à 20 (minimum 7) : après acceptation du dossier d'inscription.



**Certificat d'Expertise de contentieux judiciaires
et d'assurance en masso-kinésithérapie**
EFOM Boris Dolto
PROGRAMME 2011/2012

Conditions d'admission :

- étude de la lettre de motivation,
- analyse du dossier par le Conseil Pédagogique.

Durée de l'enseignement : 72 heures (théorie et pratique).

Public concerné : M.K.D.E. - P.P.D.E - ostéopathes et professionnels de santé

Lieux de la formation pour les séminaires et l'examen final :

**EFOM Javel Boucicaut
118 bis rue de javel
75015 PARIS**

(parking payant : 98 rue de la convention)

Tarif : (1600 euros - année scolaire 2010/ 2011) **2011/2012 en attente**

(2 chèques de 800 euros libellés à l'ordre de l'EFOM à faire parvenir avec le dossier d'inscription dûment rempli)

Echéancier :

- un premier encaissement le 8 novembre 2011
- un deuxième encaissement le 2 février 2012

Equipe pédagogique

- ~ Maître Catherine **Coulon** (*Avocate au barreau de Nanterre*)
- ~ Fadi **Dahdouh** (*Kinésithérapeute, Ostéopathe, DU de Sécurité Sociale, PDH de relations internationales et de diplomatie*)
- ~ Maître Roberto **Do Nascimento** (*Avocat à la Cour, DES de Droit, DEA de Droit de la Santé, Lauréat de la Faculté, Chargé d'Enseignement à la Faculté d'Aix-Marseille, Chargé d'Enseignement près le CRFPA des barreaux du Sud Est*)
- ~ Christian **Lacomère** (*Kinésithérapeute, Cadre de Santé ; Expert près la Cour d'Appel de Versailles*)
- ~ Dr Robert **Lafaye de Michaud** (*Médecin de rééducation, Expert près la Cour d'Appel de Versailles*)
- ~ Lucienne **Letellier** (*Kinésithérapeute cadre de santé, DEA de Droit de la Santé, Doctorante*)
- ~ Gilles **Péninou** (*Kinésithérapeute, docteur en biomécanique, Consultant en Ergonomie*)
- ~ Roland **Rocton** (*Kinésithérapeute, Expert près la Cour d'Appel de Versailles, DU de Sécurité Sociale, Vice Président de la Compagnie Nationale des Kinésithérapeutes Experts*)
- ~ 2 magistrats

EMPLOI DU TEMPS

SEMINAIRE 1

Samedi 05/11/2011

Horaires	Thèmes	Intervenants
9h00	Présentation générale	<i>Maître Catherine Coulon Maître Do Nascimento Lucienne Letellier Roland Rocton</i>
9h30 - 10h30	Définition et rôle de l'expert judiciaire	<i>Roland Rocton Maître Do Nascimento</i>
10h30 - 12h30	Organisation judiciaire et procédure.	<i>Maître Catherine Coulon</i>
14h-16h	Organisation judiciaire et procédure.	<i>Maître Catherine Coulon</i>
16h-19h	La Loi Le règlement, la jurisprudence la coutume, la doctrine	<i>Lucienne Letellier</i>

Dimanche 06/11/2011

Horaires	Thèmes	Intervenants
9h- 13h	Les Codes	<i>Lucienne Letellier</i>

SEMINAIRE 2

Samedi 10/12/2011

Horaires	Thèmes	Intervenants
9h00 - 13h00	Législation Professionnelle Principes directeurs de l'exposé oral Démarches à effectuer pour l'inscription sur les listes	<i>Christian LA COMERE</i>
14h00 - 19h30	Référents pour la justification scientifique. Organisation de la bibliographie. Recherche sur Internet (jurisprudence et références scientifiques). Pratique	<i>Dr R. Lafaye de Michaud Fadi Dahdouh</i>

Dimanche 11/12/2011

Horaires	Thèmes	Intervenants
9h00 - 12h30	Le Les contentieux de sécurité sociale	<i>Roland Rocton</i>
12h-13h	L'expert conseil de partie : collaboration expert avocat	<i>Maître Roberto Do Nascimento. Roland Rocton</i>

SEMINAIRE 3

Samedi 07/01/2012

Horaires	Thèmes	Intervenants
9h-10h30	Notion de responsabilité	<i>Lucienne Letellier</i>
10h30 - 12h30	Principes directeurs de la réparation du préjudice corporel. Pratique	<i>Dr R. Lafaye de Michaud</i>
14h - 18h30	Utilisation des différents barèmes pour l'évaluation du préjudice corporel. (droit civil, social, incapacité, aléa thérapeutique) et rapport avec objectifs d'examen clinique. Exemples pratiques.	<i>Dr R. Lafaye de Michaud</i>

Dimanche 08/01/2012

Horaires	Thèmes	Intervenants
9h00 - 13h00	Schéma directeur d'une expertise. Procédure et conduite d'une expertise au civil, au pénal et à l'administratif <i>Remise d'une expertise à préparer</i>	<i>Roland Rocton</i>

SEMINAIRE 4

Samedi 28/01/2012

Horaires	Thèmes	Intervenants
9h00 - 12h00	Présentation de l'expertise réalisée et commentaires Construction sur des exemples réels	<i>Roland Rocton</i>
14h00 - 17h00	Particularités de l'expertise d'assurance (non contentieuse. Contradictoire ?) Indemnisation : nomenclature Dhintillac	<i>Philippe Tréguier</i>
17h00 - 19h00	Le contradictoire lors de l'expertise civile et pénale : Similitudes. Différences	<i>Raoul CARBONARO Magistrat</i>

Dimanche 29/01/2012

Horaires	Thèmes	Intervenants
9h00 - 13h00	Litiges d'ordre civil et d'ordre pénal. Le tribunal arbitral Fautes de procédure Responsabilité de l'expert et procédure. <i>Remise de l'expertise d'examen</i>	<i>Maître Catherine Coulon</i>

SEMINAIRE 5

Samedi 10/03/2012

Horaires	Thèmes	Intervenants
9h00 - 12h00	<ul style="list-style-type: none"> • Les principes généraux de l'indemnisation dans les différents types de responsabilité • La phase pré-contentieuse - La transaction avec les compagnies d'assurance et leurs experts - La médiation en matière médicale - La négociation avec le médecin conseil des victimes - Les cas de saisine de la Commission d'Indemnisation des Victimes d'Infractions (CIVI) • La distinction du régime du droit de la responsabilité médicale et du droit de l'indemnisation « sans faute » - la procédure et le rôle de l'expert devant la CRCI L'expert dans le cadre du conseil de l'ordre 	<i>M. Maître Roberto Do Nascimento</i>
14h00 - 18h00	TD par groupes sur l'expertise d'examen	<i>C. Coulon L. Letellier R. Lafaye de Michaud C. Lacomère R. Rocton</i>

Dimanche 11/03/2012

Horaires	Thèmes	Intervenants
9h00 - 10h30	Expert HAS et évaluation des pratiques	<i>Eric Delezie</i>
10h30 - 12h00	Présentation kinelegis et CNKE	<i>Olivier Saltarelli Christine Celca-Poivre</i>
13h30 - 16h00	Apports de la biomécanique et de l'ergonomie à l'expertise en kinésithérapie	<i>Gilles Péninou</i>

.....

Le rapport d'expertise est à préparer en 5 exemplaires et à envoyer à l'EFOM un mois avant le jour de l'examen.

EXAMEN

Vendredi 01/06/2012

(sous réserve de modification : possibilité de changement de date en raison des disponibilités du jury)

Horaires	Thèmes	Intervenants
14h00 - 16h00	Epreuve écrite	<i>R. Rocton</i>
16h00 - 19h00	Soutenance	<i>2 juries</i>



**Certificat d'Expertise de contentieux judiciaires
et d'assurance en masso-kinésithérapie**
EFOM Boris Dolto
PROGRAMME 2011/2012

<input type="checkbox"/> Madame	<input type="checkbox"/> Mademoiselle	<input type="checkbox"/> Monsieur
Nom :		
Prénom :		
Date de naissance :/...../.....		
Année d'obtention du diplôme :		
Diplôme obtenu : <input type="checkbox"/> MK ; <input type="checkbox"/> PP ; <input type="checkbox"/> Autre (à préciser) :		
Exercice : <input type="checkbox"/> libéral <input type="checkbox"/> salarié ou <input type="checkbox"/> mixte		

Adresse personnelle :

.....
.....

CP : Ville :

Tél. : Portable :

E-mail :@..... Télécopie :

Adresse professionnelle :

.....
.....

CP : Ville :

Tél. : Portable :

E-mail :@..... Télécopie :

Nom de l'employeur (si prise en charge financière) :

.....

Adresse (si différente) :
.....
.....

CP : Ville :

Nom du responsable de la formation :

Tél. : Portable :

E-mail :@..... Télécopie :

Date : Signature & cachet professionnel :

Pièces à joindre :

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> C.V., | <input type="checkbox"/> lettre de motivation |
| <input type="checkbox"/> 2 photos d'identité, | <input type="checkbox"/> photocopies des diplômes |
- un chèque de euros représentant la moitié libellé à l'ordre de l'EFOM. Le solde de la formation sera à régler avant le 13 mai 2011.

Bulletin d'inscription à retourner à l'E.F.O.M. Formation Continue MK - 118 Bis rue de Javel - CS 81512 - 75725 PARIS CEDEX 15